



Paix et sécurité

LE PROGRAMME SPÉCIAL POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT AU NORD MALI



ont toujours été un défi majeur pour la stabilité et la prospérité de la bande sahélo-saharienne. De par leurs contextes complexes et uniques sur les plans géographique, historique et ethnique, la présence de l'état a toujours été limitée dans ces vastes territoires arides et sous-développés du nord du pays ; À ce défi de vulnérabilité structurelle s'ajoutent des menaces aiguës et connexes posées par la croissance exponentielle de trafics illicites et les activités terroristes du groupe AQMI.

En attendant la mise en place d'une enveloppe financière supplémentaire spécifique destinée à appuyer la mise en œuvre de sa Stratégie Sahel au Mali, l'UE a anticipé l'adoption de cette dernière en prévoyant plusieurs actions d'envergure afin d'accompagner la mise en œuvre de la politique de lutte contre l'insécurité et le terrorisme au Nord Mali adoptée par le Gouvernement du Mali.

Ainsi, outre les grands programmes d'infrastructures et de décentralisation prévus dans les régions septentrionales au titre du 10^e FED, la politique sécuritaire du gouvernement se concrétise à travers le Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement du Nord Mali (PSPSDN). La première phase du PSPSDN (2010-2011), d'un montant total de 16,34 millions d'euros, est financée par le Budget de l'État avec l'appui de plusieurs partenaires, dont l'Union européenne qui contribue à hauteur de 4 millions d'euros dans le cadre de l'Instrument de stabilité*. L'instrument de stabilité a été institué par l'UE afin d'accorder une aide financière pendant la période 2007-2013 garantissant des conditions stables pour le développement humain et économique, et la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et des libertés fondamentales dans le cadre de la politique de l'Union européenne en matière de relations extérieures.

Résultats attendus

Le PSPSDN a pour objectif global la réduction de l'insécurité et du terrorisme au Nord Mali par le rétablissement de la présence sécuritaire et administrative de l'État dans onze sites stratégiques appelés *Pôles sécurisés de développement et de gouvernance - PSDG*. Les résultats suivants sont attendus :

Description du PSPSDN

Le Consensus européen pour le développement de 2005 identifie la « prévention des conflits et de la fragilité des États » comme un des domaines d'action prioritaires de l'Union européenne (UE), pour laquelle il est essentiel de maîtriser les causes des conflits (pauvreté, maladie, manque de gouvernance et d'État de droit) pour pouvoir promouvoir la paix et le développement. L'UE, acteur de premier plan disposant d'un large éventail d'instruments, a donc reconnu l'interdépendance du binôme sécurité et développement en s'engageant à assurer une meilleure cohérence des politiques pour le développement (CPD).

C'est dans ce contexte global, que l'UE s'est dotée, au niveau régional, d'une Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel. Adoptée en 2011, cette stratégie se décline en quatre axes majeurs :

- Promotion du dialogue politique et action diplomatique.
- Sécurité et État de droit - renforcement des capacités et déploiement des acteurs des secteurs de la défense, la police, la justice.
- Gouvernance, développement et prévention/résolution de conflits.
- Prévention de la radicalisation, y compris à travers un dialogue entre acteurs religieux.

Dans le cas spécifique du Mali, la vulnérabilité et l'insécurité dans les régions septentrionales du pays



PAIX ET SÉCURITÉ • PROGRAMME SPÉCIAL POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT AU NORD MALI

- **Sécurité** : le dispositif national de sécurité dans les régions du Nord est renforcé. Des infrastructures et des équipements pour les forces de sécurité sont réalisés sur les sites choisis, et les opérationnelles des forces de sécurité seront renforcées.
- **Gouvernance** : la gouvernance est améliorée grâce à une meilleure fonctionnalité de l'État à travers la réalisation d'infrastructures et d'équipements pour l'administration et le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale.
- **Développement** : des actions de développement économique et social génératrices d'emplois sont mises en œuvre dans les *pôles*, des infrastructures sociales de base sont réalisées pour les populations de ces sites, et le secteur privé local est soutenu.
- **Communication** : la société civile est mobilisée grâce à des actions d'information et de sensibilisation participative et une campagne de communication sur la sécurité et la culture de la paix est menée dans le cadre du PSPSDN.
- **Gestion** : la gestion et coordination des activités du programme sont correctement assurées.

Réalisations

- Dotation de 10 milliards de Fcfa du Budget de l'État au PSPSDN.
- Mise en place de la cellule de coordination du programme.
- Mise en place effective des structures de gouvernance, c'est-à-dire, des comités interministériels d'orientation et de pilotage au plan national et du comité interrégional de suivi au niveau décentralisé.
- Lancement d'une campagne de recrutement ou mutation, de formation et d'équipement de 3000 fonctionnaires et forces de l'ordre qui sont redéployés dans les pôles sécurisés de gouvernance et de développement.
- Lancement des travaux d'infrastructure par les entreprises maliennes identifiées.

Informations essentielles

- Budget global des deux phases (2010-2012) **48,650 millions d'euros**
 - Budget de la première phase (2010-2011) **16,344 millions d'euros**
 - Contribution de l'UE à la première phase **4 millions d'euros** (24,4 % du montant total)
- Une contribution communautaire à la seconde phase du programme est à l'étude.

Pour de plus amples informations, visitez le site :
 *http://eeas.europa.eu/ifs/index_en.htm